Image not found or type unknown

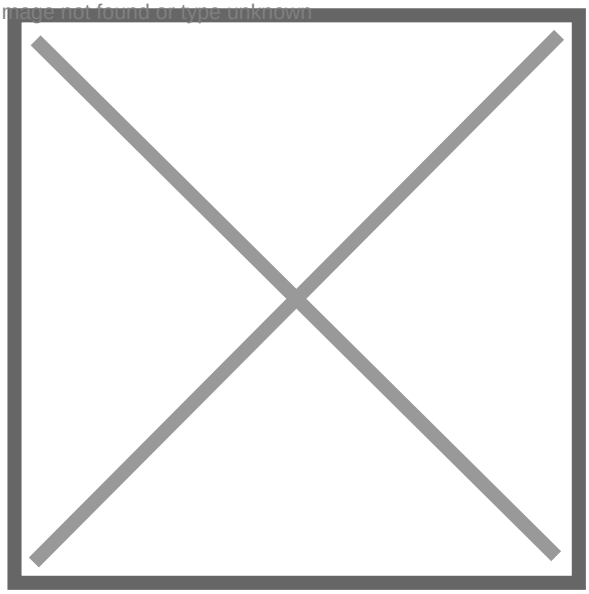

Delai de recours apres avis avant enlevement

Par **fannyvol54**, le **04/04/2011** à **07:59**

Bonjour,
J'ai négligé le remboursement d'une dette pour une carte revolving que j'ai eu en 2009. J'en ai même plusieurs. Mais depuis quelques temps, j'ai arr^té de payer car je suis au chomâge. Le pire est que j'ai réussi à avoir des credits de 1500 euros en disant que j'avais un CDI et la personne m'a cru sur parole.
A ce jour, il commence à s'affoler pour récupérer leur argent. Et sur les 5 cartes que j'ai eu, il y en a un en partilculier qui me fait peur.
J'ai abusé d'avoir fait l'autruche et je ne pourrais plus demander a payer en plusieurs fois, même si cest 3 fois.
Qui peut me repondre?
Et donc je reviens à ma trouille de voir venir la cavalerie car le dernier courrier est intitulé "avis avant enlevement des meubles" datée du 28 mars . je l'ai lu que le 02 et je voulais savoir quel délai y a avant qu'ils viennent.
Je vais aller les voir dans la journéee et jai envoyé un email pour eviter la casse.
Il est deja venu faire un inventaire rapide mais j'etais absente et cest un ami qui l'a ouvert la porte et assisté à l'inventaire. Ca s'est passé le 1 mars et j'ai depassé le delai pour faire opposition.
Si vous savez me dire quel delai j'ai avant la saisie et comment faire pour l'eviter?
je dois 2155.52 euros en tout avec leurs frais
merci pour votre aide

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés